



Communiqué de presse

Le 1^{er} juillet 2021

À Grenoble (38),

Le Groupe Gambetta remporte un appel à projets pour un programme utilisant la terre crue comme matériau



Fin mai, le Groupe Gambetta, promoteur coopératif engagé, a remporté l'appel à projets lancé par la ville de Grenoble pour un projet utilisant la terre crue comme matériau. Symbole des choix stratégiques payant du promoteur, c'est déjà le second programme utilisant ce procédé à être couronné de succès.

Réduire l'empreinte carbone des bâtiments tout en répondant aux besoins actuels et futurs des habitants : deux enjeux auxquels tente de répondre le Groupe Gambetta dans ses programmes. L'innovation environnementale est aujourd'hui une priorité dans la stratégie de développement du groupe. Ces succès illustrent ainsi la capacité de Gambetta à comprendre les enjeux des territoires, et à apporter des solutions aux problématiques du logement.



Contact Presse **Galivel & Associés**

Relations Presse Immobilier

Carol Galivel / Maxime Juestz de Mire / 01 41 05 02 02

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>

Fin mai, le promoteur coopératif créé en 1923 a donc remporté l'appel à projets lancé par la ville de Grenoble pour la construction de 50 logements sur l'écoquartier de la ZAC Flaubert. Le projet, conçu par le cabinet d'architecte PNG et utilisant la terre crue comme matériau de construction, a su convaincre la municipalité et symbolise parfaitement les engagements et les savoir-faire du groupe.

« Notre modèle de coopérative et notre ambition de permettre à chacun d'accéder à la propriété ont été des éléments qui ont pesé dans le choix de notre projet », explique Pascal Auzenat, Directeur de la promotion Rhône-Alpes chez Gambetta. *« Nous avons d'autres programmes faisant appel à la terre crue et l'expérience que nous avons de ce matériau différenciant est un réel atout. Avec ce procédé innovant, nous offrons aux habitants des logements performants énergétiquement et avec une réelle qualité de vie. La résidence permettra d'atteindre le label énergétique E3 C2, traduisant des performances allant bien au-delà de la réglementation en vigueur. »*

Implanté depuis 2020 en Auvergne-Rhône-Alpes grâce à l'ouverture d'une agence à Lyon, c'est déjà le troisième programme que le Groupe Gambetta va réaliser dans la région avec des projets en cours à Caluire et Vienne.

La terre crue : un matériau aux nombreux atouts

Issue du circuit court, le premier bénéfice de la terre crue est de limiter l'impact du transport des matériaux. Elle est également biosourcée et réutilisable. Enfin, la terre crue est un matériau présentant un intérêt acoustique et surtout thermique avec ses vertus hygrothermique. En absorbant l'humidité de l'air, elle offre une meilleure régulation de la chaleur et limite la formation de condensation. Sa place centrale dans le projet a même poussé le promoteur à l'inclure dans les éléments esthétiques : *« Le but a été qu'elle soit visible par tous »*, indique Pascal Auzenat.

Au-delà des matériaux, le programme a su convaincre par la qualité de ses prestations et une démarche sociale. Plaçant le vivre ensemble au cœur de la philosophie du site, le rez-de-chaussée du programme va accueillir 660 m² de locaux communs. Cet espace, pensé comme un lieu de vie, proposera notamment une cantine participative ainsi qu'une crèche associative. Enfin, des toitures-terrasses partagées complètent ces lieux de rencontre.

Côté calendrier, le promoteur prévoit un lancement commercial au printemps 2022 et une livraison de la résidence fin 2024. Les logements seront disponibles à partir de 110 000€ pour un prix moyen de 3 350€/m² (TVA 20% incluse).



Contact Presse **Galivel & Associés**

Relations Presse Immobilier

Carol Galivel / Maxime Juestz de Mire / 01 41 05 02 02

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>

Un premier projet à Bagneux (92)

À Bagneux, le promoteur a déjà obtenu la construction d'un immeuble résidentiel de 42 logements situé dans l'écoquartier Victor-Hugo. Résolument tourné vers l'environnement, le projet était le premier en France à intégrer la terre crue en remplacement du béton et avait été nommé dans la catégorie « Programme Innovant de l'année » aux Trophées Logement et Territoire 2020. En validant cette technique constructive, le Groupe Gambetta montre son intérêt dans la recherche de procédés plus responsables et sa capacité à innover.



©INIMAGENABLE - Christian Canonico

Groupe Gambetta, en bref...

Pionnier du logement coopératif, le Groupe Gambetta dirigé par Norbert Fanchon, Président du Directoire, est un promoteur spécialiste de l'accès à la propriété. Créé à Cholet (49) en 1923, le Groupe est présent dans l'Ouest, le Centre, en PACA, en Occitanie, en Île-de-France et en Auvergne-Rhône-Alpes, des territoires où il a construit plus de 35 000 logements depuis sa création. Il prépare aujourd'hui de nouvelles implantations afin d'atteindre une dimension nationale et de poursuivre son développement. Le Groupe Gambetta, qui compte 150 collaborateurs, produit 1 200 logements par an, également répartis entre secteur social et privé.

Le Groupe Gambetta est membre de la Fédération des Promoteurs Immobiliers de France et de la Fédération nationale des sociétés coopératives d'HLM, adhérente à l'Union Sociale pour l'Habitat.



Contact Presse **Galivel & Associés**

Relations Presse Immobilier

Carol Galivel / Maxime Juestz de Mire / 01 41 05 02 02

21-23, rue Klock – 92110 Clichy - galivel@galivel.com - <http://www.galivel.com>